

**Déclaration de la délégation Haïtienne
Auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Forum d'examen des Migrations internationales
17 au 20 mai 2022, Siège de l'ONU, New York**

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués délégués,
Mesdames et messieurs,**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole au nom de la délégation Haïtienne dans le cadre du tout premier Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) qui se tient quatre ans après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à Marrakech.

Permettez-moi de vous féliciter Monsieur le Président pour les efforts consentis en vue de la tenue de ce forum international qui offre l'occasion d'examiner et de partager les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de tous les aspects du Pacte notamment en ce qui concerne le Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées. J'exprime mes félicitations également aux membres du Bureau et aux co-facilitateurs pour tout le travail accompli. Soyez assuré du soutien de la délégation haïtienne pour la pleine réussite de ce forum.

Monsieur le président,

Le phénomène migratoire, la situation des migrants sont au cœur de l'attention mondiale. Ils constituent aussi des préoccupations nationales pour Haïti qui s'honore d'avoir été, dès l'indépendance, une terre d'accueil et d'élection pour nombre de citoyens et de citoyennes du monde entier.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les dernières estimations, 281 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2020, soit 128 millions de plus qu'en 1990 et plus de trois fois plus qu'en 1970.

Avec la crise sanitaire, les conflits, les crises socio-économiques, les catastrophes naturelles récurrentes, les effets du changements climatiques, cette tendance ira crescendo... Les êtres humains, les pères et les mères de famille vont continuer à se déplacer et chercher à s'offrir et ou à offrir à leurs progénitures de meilleures conditions de vie. Les migrations vont continuer tant qu'il y aura sur notre planète des zones de prospérité, tandis que la majeure partie de la population mondiale vit dans la précarité, parfois extrême, sans perspective d'une vie meilleure. Ce constat appelle donc à la mise en place et ou au renforcement des mécanismes de gestion adéquate des migrations internationales qui doivent être placées sous le prisme de la responsabilité conjointe des États d'origine, de transit et de destination.

Monsieur le Président,

Notre délégation tient pour essentiel que l'humain, sa dignité et le respect de ses droits fondamentaux, la protection des femmes et des filles, l'intérêt supérieur des enfants, doivent être placés au centre même de la gestion des processus migratoires.

Nous sommes préoccupés par les pertes de vies humaines et autres tragédies qui émaillent le récit des parcours migratoires. Les migrants font face à de multiples risques, violations de droits fondamentaux, trafic illicite humain, travail forcé, discrimination, racisme et xénophobie. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur cette réalité. Nous, les États, devons agir, agir maintenant pour mettre fin aux morts insensées de migrants ; réduire les situations de vulnérabilités et dangers qui guettent les hommes, les femmes et les enfants qui se déplacent en vue d'un meilleur avenir.

Monsieur le Président,

La délégation haïtienne demeure attachée aux objectifs énoncés par le Pacte mondial qui vise à favoriser des migrations sûres, ordonnées et régulières. Et, à ce grand rendez-vous historique qu'est ce forum, nous appelons tous les États à

intensifier leurs efforts pour développer les voies et moyens les plus appropriés pour un régime migratoire mondial sûr et efficace. Un régime qui accorde une place centrale au respect des droits et de la dignité des migrants, indépendamment de la situation, du statut ou de l'origine ethnique de ces derniers. Un régime qui admet que les bases d'une gouvernance à long terme en matière de migration ne réside pas dans la fermeture des frontières, les refoulements violents, la construction de murs et de barrières, les attitudes discriminatoires et xénophobes, mais au contraire priorise le renforcement des cadres de dialogue institutionnel et une coopération sincère, efficace et effective entre les Etats et le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Il est important de mettre en place un régime migratoire qui réponde aux besoins des migrants et valorise la contribution de ces derniers au développement durable. La migration, même irrégulière, ne doit plus être vue comme un problème auquel on doit s'attaquer mais comme une réalité qui offre de multiples opportunités tant pour les pays d'origine, de transit et de destination, une source de prospérité.

Alors que notre pays se trouve dans un contexte difficile marqué par une crise politique à laquelle se greffent une crise économique et les conséquences de catastrophes naturelles à répétition, le séisme de 2010 et l'ouragan Mathew de 2016, un puissant tremblement de terre qui a ravagé toute la presqu'île du sud du pays le 14 août dernier, nous faisons tous les efforts pour nous reconstruire et offrir de meilleures conditions de vie à nos concitoyens. Nous appelons à une coopération internationale encore plus soutenue pour faire face aux défis en matière migratoire et mettre en œuvre le Pacte mondial.

Il importe aussi de renforcer les capacités des pays en développement, de promouvoir la recherche, la production de statistiques fiables pour mieux saisir les contours et pourtours du phénomène migratoire et mieux exploiter les potentialités liées à une gestion efficace et humaine des migrations. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons réduire les incitations à la migration irrégulière en nous attaquant aux causes profondes de celle-ci, créer et diversifier des voies légales efficaces pour régulariser les migrants en situation irrégulière, inscrire la migration formelle dans un plan de développement économique, social et culturel, améliorer les opérations de retour et démanteler les réseaux de passeurs et de trafiquants pour

protéger et sauver les vies de ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces compatriotes qui migrent.

Fidèle à ses traditions historiques, la République d'Haïti réitère son engagement et sa volonté de continuer à œuvrer aux côtés des États membres de la communauté internationale, des organisations internationales et de toutes les parties prenantes désireux de bâtir un ordre mondial plus juste et plus équitable. C'est par le dialogue, la solidarité, l'entraide que nous pourrons apporter des solutions communes à nos problèmes communs, concrétiser la vision d'un monde plus sûr pour tous, notamment pour les migrants et faire en sorte de ne laisser personne de côté !